

OBJECTIFS

PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes
Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

LAMPROIE MARINE

Bassin ARGUENON

Année 2022

Nombre de frayères en 2022 **0**

Etat (Par rapport à la moyenne interannuelle sur la période de suivi) **inconnue**

Tendance (par rapport à la moyenne du bassin sur 5 ans) **inconnue**

Informations générales sur le suivi

ARGUENON

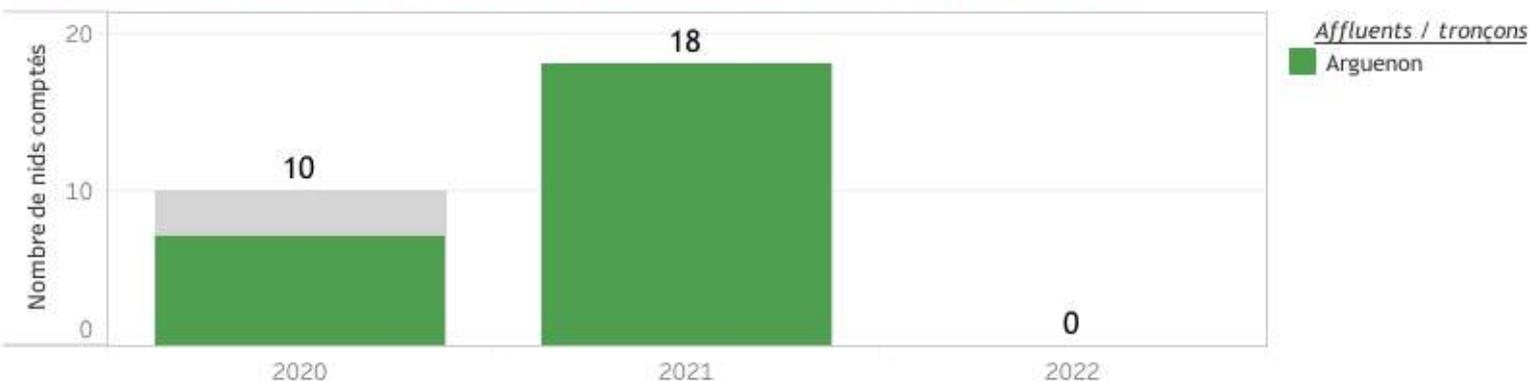
Comptage exhaustif
De l'aval du barrage de Ville Hatte à la mer
Depuis 2020
FDAAPPMA 22

Fiabilité de l'indicateur MOYENNE

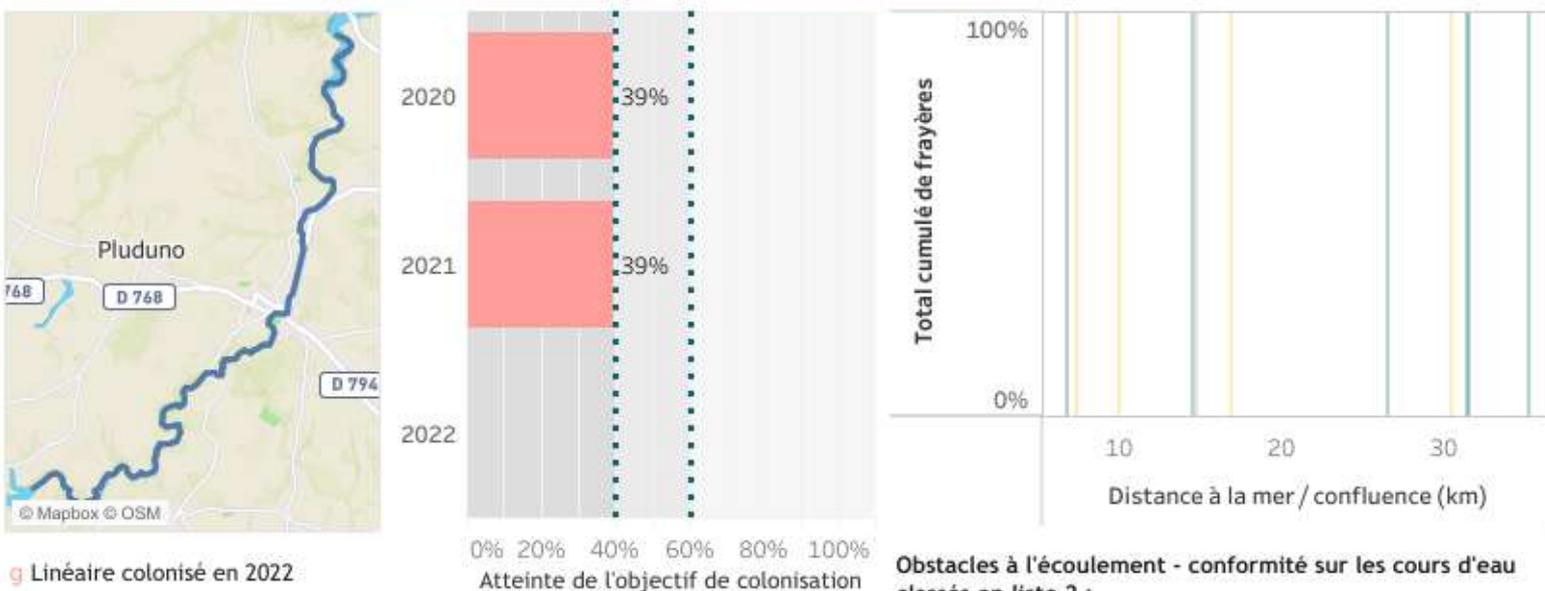
Le comptage des frayères est dépendant des conditions hydrologiques, de la turbidité de l'eau, du colmatage du substrat,... et des opérateurs.

Conditions du suivi (hydrologie, colmatage...)

Reproduction annuelle des lamproies marines depuis la mise en place du suivi



Front de colonisation des lamproies marines sur le cours principal



g Ligneaire colonisé en 2022

Objectif de colonisation

■ De la mer à l'aval du barrage de la Ville Hatte (linéaire liste 2)

Obstacles à l'écoulement - conformité sur les cours d'eau classés en liste 2 :

— conforme / — non conforme
— hors liste 2